

Option

Création d'intérieurs

Cours

Atelier

Enseignant(s)

François Brévert
Caroline Cogneau

Année

BAC 3

Crédits ECTS

6

Volume horaire

120h

Périodicité

Annuelle

Code

13BC

Unité d'enseignement

Ateliers

Langue (s)

Français

Prérequis

UE8

Corequis

Cours de théorie de l'architecture, de pratique professionnelle et d'histoire du mobilier

Acquis d'apprentissage spécifique

- La qualité du regard par rapport au site et à l'architecture, ses défauts, ses richesses.
- Conscience de l'importance des choix quant à la conservation et à la mise en valeur de certains éléments du lieu, du bâtiment.
- Aptitude à définir le champ de l'intervention.
- Aptitude à proposer de nouveaux concepts en adéquation avec un usage et un lieu.
- Aptitude à concevoir des espaces de qualité cohérents au niveau plastique.
- Logique constructive et notion de détail tant au niveau de l'architecture intérieure que du mobilier.
- Capacité à travailler en groupe

Activités d'apprentissage

La troisième année est consacrée à la préparation du projet de fin d'études. Un lieu situé dans un quartier choisi selon la richesse de son tissu social et culturel est proposé. Une étude guidée, sous forme de documents graphiques et de mini maquettes est menée en groupe par les étudiants.

Les conclusions qui en sont tirées induisent des prises de position claires par rapport aux manquements et aux qualités du lieu ainsi qu'un programme adéquat et en relation étroite avec des problématiques significatives de notre époque.

Les étudiants vont dès lors, par groupe de deux, se consacrer à l'étude de la spatialité, du mobilier ainsi qu'à la relation du ou des bâtiments avec leur contexte extérieur. L'accent est mis sur le paysage proche existant ou la création de celui-ci (jardin collectifs, patio, ...etc.)

Les propositions se doivent d'être cohérentes par rapport à l'environnement et au bâtiment lui-même, originales et créatives quant à la réflexion conceptuelle sur le programme envisagé, justes et élégantes dans leur expression plastique.

Les projets sont traités de façon très détaillée. Ils comprendront des plans précis d'espace, de mobilier et d'éclairage.

Ils sont étudiés et présentés en maquette, en images de synthèse, en plans généraux, plans de détail et croquis.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

- Analyse guidée, enquête, repérage photographique.
- Préparation en groupe des documents de présentation du site
- Définition du champ de l'intervention.
- Discussion sur base de croquis, d'esquisses, de visualisations 3D et de maquettes à petite échelle.
- Passage à la maquette à plus grande échelle (y compris le mobilier) et aux images de synthèse de présentation parallèlement à l'élaboration des plans généraux et des plans de détail.

Modalités d'évaluation

Deux évaluations globales par rapport aux objectifs dans le cadre des "jurys".

Évaluations partielles en cours d'année afin de permettre à l'étudiant de se situer par rapport l'avancement de son travail.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Atelier

Enseignant(s)

Hélène De Deurwaerder

Année

BAC 3

Crédits ECTS

4

Volume horaire

90h

Périodicité

Annuelle

Code

13D

Unité d'enseignement

UE20

Langue (s)

Français

Prérequis

Maîtrise du cours de dessin assisté par ordinateur dispensé en BAC 2

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

Une méthode :

Avant de pouvoir utiliser un outil complexe, quel qu'il soit, il est nécessaire d'en maîtriser les mécanismes, d'en comprendre le fonctionnement.

Il faut ensuite analyser et définir précisément le résultat que l'on souhaite obtenir par son usage.

Enfin, il reste à confronter ces deux facteurs et à rechercher les solutions qui permettront non seulement d'effectuer le travail le plus efficacement possible, mais aussi de perfectionner la démarche, d'exploiter l'outil en vue d'améliorer le résultat.

Dans le cadre du dessin assisté par ordinateur, vu la complexité des logiciels, leur évolution et la multitude de possibilités, il est important de se poser ces questions afin d'acquérir les bases nécessaires à une utilisation efficace.

Il est surtout primordial d'appliquer une méthode qui reste valable au cours de l'évolution de l'étudiant, dans son parcours scolaire d'abord, dans sa vie professionnelle ensuite. L'outil est trop complexe pour que l'on doive le réapprendre chaque fois que les besoins sont modifiés. La méthode doit pouvoir s'appliquer même en cas d'évolution ou de changement de logiciel.

Les bases de l'apprentissage ne sont donc pas tant le tracé d'une ligne ou d'un arc proprement dit que la compréhension des éléments à mettre en place pour tracer cette ligne et faire en sorte qu'elle exprime de la façon la plus juste possible ce que l'on souhaite. Il s'agit de maîtriser une technique (le dessin assisté par ordinateur) au moyen d'une charte graphique et de méthodes d'utilisation communes qui par leur souplesse et leur polyvalence restent valables quel qu'en soit l'usage et les exigences.

Une réalité

L'apprentissage d'une technique, et c'est particulièrement vrai pour les outils informatiques, nécessite une pratique basée sur le concret et ce dès son commencement : un cours théorique sans manipulation n'aurait aucun sens ; mais plus encore, l'objet d'expérimentation, doit prendre appui dans la réalité d'un projet. Des connexions étroites doivent être suscitées entre la créativité dans ses expressions « traditionnelles » (maquettes, croquis, dessin) et son expression au moyen de l'ordinateur. Si ces deux domaines ne sont pas rendus perméables l'un à l'autre, l'intérêt du dessin assisté par ordinateur disparaît. Si, au contraire, le projet motive le dessin, l'informatique n'apparaît plus seulement comme un outil à maîtriser mais comme moyen d'expression, comme un support enrichissant au service d'un projet donné. L'usage de l'ordinateur doit être compris comme une technique de rendu, semblable en cela au croquis perspectif ou à la maquette, technique qui possède ses propres moyens d'expressions, différents et complémentaires aux autres dans la traduction des idées.

Les outils qu'il offre le rendent en outre plus performant dans certains domaines rapidement exploitables par l'étudiant (facilité de communication par l'utilisation de codes graphiques compris par tous, modifications aisées d'échelles, travail sur les couleurs, souplesse dans la mise en page, etc.), en particulier en troisième et dernière année d'études.

Une compétence

Le projet tel qu'énoncé ci-dessus cherche en quelque sorte à « apprendre à apprendre », et consiste, après avoir ouvert un maximum de portes, à confier à l'étudiant les clefs nécessaires à un apprentissage plus poussé et plus orienté. L'appui immédiat, dans le cadre scolaire, sur des projets concrets procurera l'assurance nécessaire à la poursuite de l'apprentissage en milieu professionnel (stage ou autre).

Il s'agit donc d'enseigner une méthode d'utilisation et d'apprentissage d'un outil d'expression graphique en s'appuyant sur des projets concrets abordés dans le cadre des ateliers. Cette méthode veillera à rester en adéquation avec les exigences rencontrées en milieu professionnel et à conserver un maximum d'ouverture et de souplesse.

Activités d'apprentissage

Cet apprentissage doit permettre à l'étudiant de présenter de manière appropriée un ou plusieurs projets d'atelier. Le cours s'adaptera aux besoins des étudiants en fonction de leurs projets d'aménagements (et en concertation avec les professeurs concernés) tout en veillant à les former à l'utilisation d'un programme de dessin de manière plus poussée.

L'apprentissage s'orientera plus particulièrement vers :

- Un souci de mise en page dans un but d'efficacité et de cohérence par rapport au projet
- L'utilisation, la création et le partage d'une bibliothèque de blocs (symboles)
- Le partage de fichiers entre étudiants
- La configuration d'un document de base « type »
- La notion d'échelle et les modes de présentation correspondants
- Le report de relevés existants au moyen de l'outil informatique
- Les normes de dessin (codes graphiques)
- L'apprentissage du paramétrage d'impression (échelle, épaisseur et type de trait, dimensions et orientation, travail couleur/noir et blanc/niveau de gris)

Etc.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Apprentissage soit en atelier, autour des projets des étudiants (corrections individuelles), soit pour des matières plus spécifiques, en dehors des ateliers d'aménagement (cours magistral)

Modalités d'évaluation

L'évaluation est continue et c'est la cote jury qui sanctionne l'ensemble du travail de l'année.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Atelier

Enseignant(s)

Magali Coussement

Année

BAC 3

Crédits ECTS

4

Volume horaire

120h

Périodicité

Annuelle

Code

13DC

Unité d'enseignement

UE18

Langue (s)

Français

Prérequis

UE8

Corequis

UE27

Acquis d'apprentissage spécifique

Les objectifs de pédagogie de l'atelier sont basés sur la liberté d'expression, l'expérimentation sensorielle, l'imaginaire, l'anti-formatage nourris par des étudiants avec une personnalité différente.

L'orchestration des plans et des volumes, des matériaux, des couleurs sous la lumière révèlent une écriture propre à chacun dont les variations de rythmes sont infinies. Le but étant de maîtriser la composition d'espaces harmonieux de façon qu'il s'établisse un dialogue poétique dans un équilibre harmonique, réalisant un ensemble cohérent.

En effet, la particularité de moduler des espaces intérieurs réside dans une recherche de matériaux que l'on peut détourner et ainsi crée des espaces avec "un supplément d'âme", des espaces avec une vraie ambiance et un climat adapté aux demandes de chacun.

L'objectif étant la connaissance des éléments de la composition et d'en connaître leur interaction les plus subtiles et ainsi maîtriser la composition d'espace harmonieux.

Activités d'apprentissage

- Finalité et synthèse des deux premières années dans des articulations d'espaces multifonctionnels permettant à l'étudiant d'exprimer sa personnalité et ses compétences professionnelles.
- Expérimentation de programmes avec une approche réaliste, technique et fonctionnelle.
- Expérimentation des moyens de communication professionnels (plans et croquis par informatique).

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Etude de deux projets dans un bâtiment existant donné. Thème au choix.
Projets libres :

Etude d'un programme en adéquation avec un lieu, tous deux choisis par l'étudiant.

Etude analytique des données et du projet.

Recherche en bibliothèque, sur internet.

Proposition de concept par le dessin.

Recherches en maquettes de principe.

Maquette finale de présentation avec photos et plans d'architecture

Intervention de professionnels.

Modalités d'évaluation

100% sur l'ensemble du travail.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Atelier

Enseignant(s)

Patricia Van Den Dooren

Année

BAC 3

Crédits ECTS

2

Volume horaire

90h

Périodicité

Annuelle

Code

13V1

Unité d'enseignement

UE20

Langue (s)

Français

Prérequis

UE11

Corequis

Acquis d'apprentissage spécifique

- La connaissance de l'outil infographique est indispensable dans la vie professionnelle. Le cours donne à l'étudiant la maîtrise pratique de ces différents logiciels.
- En 3ème année, le cours se fixe sur l'apprentissage de logiciels de 3d.
- L'image de synthèse est couramment utilisée pour remplacer la maquette.
- Le cours d'infographie portera principalement sur l'apprentissage d'un logiciel d'images de synthèse.
- Au départ de ses plans, l'étudiant réalisera des images de synthèse pour visualiser ses aménagements en 3 dimensions (3dstudio, Vectoworks).
- L'apprentissage des logiciels de retouches photo (Photoshop), de mise en page (Indesign) sera poursuivi tout au cours de l'année pour la réalisation du book et de la carte de visite.

Activités d'apprentissage

- Sur base de leurs projets personnels en atelier d'aménagement, l'étudiant réalisera des images 3d.
- L'étudiant confectionnera son book et sa carte de visite.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Les didacticiels pour l'utilisation du logiciel 3d seront ponctuellement distribués aux étudiants. Des DVD de formation sur les logiciels sont disponibles

Modalités d'évaluation

Ponctuellement au cours de l'année et en chaque fin de semestre, l'étudiant devra montrer qu'il est capable d'appliquer l'infographie sur ses projets personnels d'aménagement ou artistique. L'évaluation aura lieu à leur jury.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Histoire et Actualités Des
Arts/Art Contemporain

Enseignant(s)

Magali Vangilbergen

Année

BAC 3

Crédits ECTS

2

Volume horaire

30h

Périodicité

Quadrimestrielle

Code

AC13

Unité d'enseignement

UE24

Langue (s)

Français

Prérequis

Histoire de l'art jusqu'aux
années 1960

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme du cours d'art contemporain, l'étudiant :

- S'informe sur le parcours d'artistes actuels et les pratiques de l'art contemporain en lien avec l'évolution de notre société
- S'interroge sur les éléments qui construisent notre goût et nos pratiques culturelles
- Développe une démarche critique et son sens de l'analyse
- Adopte la terminologie adéquate à la description des œuvres étudiées
- Se nourrit des créations abordées au cours, y puise ses sources d'inspiration, y trouve un « tremplin à la créativité »
- Développe sa personnalité artistique en se positionnant dans le champ de l'art actuel.

Activités d'apprentissage

Le cours d'art contemporain se définit selon deux axes :

- Une première approche de l'art contemporain par le biais de grandes figures artistiques qui sont la base d'une réflexion sur les enjeux de l'art actuel
- Une seconde approche de l'art contemporain par le biais de différentes thématiques.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

- Cours magistral sous forme d'exposés qui prennent principalement appui sur des documents iconographiques
- Lectures et analyses d'articles
- Projection de documentaires analysés et remis dans leurs contextes
- Implication active des étudiants par la remise d'un travail
- Soutien aux cours pratiques

Modalités d'évaluation

Évaluation sur base :

- D'un travail écrit (comparaison critique de deux démarches artistiques contemporaines : l'une d'un artiste étudié au cours et l'autre, d'un artiste hors cours)
- Et d'un examen oral (présentation du travail et mise en perspective avec le cours).

Option

Création d'intérieurs

Cours

Techniques et technologies / Histoire du design

Enseignant(s)

Caroline Cogneau

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

45h

Périodicité

Annuelle

Code

CD13

Unité d'enseignement

UE21

Langue (s)

Français

Prérequis

Néant

Corequis

Cours de théorie de l'architecture

Acquis d'apprentissage spécifique

- Esprit critique par rapport à la notion de modernité
- Compréhension par le biais de l'histoire de la production contemporaine
- Culture en rapport avec la future profession
- Aptitude au croquis rapide le plus précis possible.

Activités d'apprentissage

Le cours de style présente un panorama de la production du vingtième siècle ainsi que de la création contemporaine tant au niveau du mobilier que de l'objet. Le choix des œuvres étudiées s'effectue selon les mêmes critères que ceux qui prévalent au niveau du cours de théorie de l'architecture :

- Modernité de l'objet, du meuble, par rapport à son époque
- Caractère précurseur d'un style ultérieur.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Chaque semaine le cours est introduit par la présentation du travail d'un designer contemporain, il se poursuit par l'étude chronologique de l'histoire du design au vingtième siècle. En parallèle avec le cours de théorie de l'Architecture.

L'apprentissage se fait essentiellement par le dessin. Des images sont projetées et commentées. L'étudiant dessine chaque élément de façon précise mais rapide. Il lui est possible de compléter ses croquis en bibliothèque ou via internet.

Modalités d'évaluation

Le cours fait l'objet d'un examen en fin d'année. Selon le souhait des étudiants une interrogation dispensatrice peut être organisée en cours d'année.

L'étudiant doit être capable de reconnaître, de dater et de dessiner de mémoire et avec précision n'importe quel élément de mobilier ou objet étudié.

L'examen comporte également une question de réflexion plus générale par rapport à la notion de modernité.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Techniques et technologies/Théorie de l'architecture

Enseignant(s)

Caroline Cogneau

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

60h

Périodicité

Annuelle

Code

C113

Unité d'enseignement

UE21

Langue (s)

Français

Prérequis

Notions abordées dans le cadre du cours de théorie de l'aménagement en première année et travail en atelier des deux premières années.

Corequis

Cours d'histoire du mobilier et de pratique professionnelle

Acquis d'apprentissage spécifique

- Compréhension de l'intemporelle notion de modernité en architecture et en architecture intérieure
- Compréhension du rôle de l'innovation technique et de l'importance des nouveaux matériaux
- Compréhension de la production contemporaine grâce à l'étude de l'architecture du vingtième siècle
- Apprentissage du croquis rapide
- Développement d'une certaine culture et acquisition de références de manière à enrichir la création

Activités d'apprentissage

L'architecture du vingtième siècle est présentée parallèlement à l'architecture contemporaine.

Chaque semaine, en début de séance, présentation du travail d'un architecte contemporain. Les créateurs sont choisis selon le caractère novateur de leur œuvre tant au niveau conceptuel que plastique et parfois technique.

La mise en évidence du travail d'architectes contemporains inspirés par celui d'architectes du vingtième siècle est privilégiée, leurs travaux sont alors présentés en parallèle.

La seconde partie du cours est une analyse chronologique de l'évolution de l'architecture depuis le début du vingtième siècle, les œuvres examinées sont choisies selon les mêmes critères que les projets contemporains, l'accent étant mis sur le caractère annonciateur d'une tendance ultérieure et sur la modernité de l'œuvre examinée par rapport à son époque...

L'apport de la découverte de nouveaux matériaux à la création est également mis en évidence.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Les œuvres sont présentées par projections de photos et de plans commentés.

- L'étudiant prend note, dessine, exprime son opinion. Le cahier de l'étudiant est une sorte de carnet personnel, constitué de nombreux croquis de bâtiments vus au cours, de documentation par rapport à ceux-ci, de documentation personnelle, d'une liste de noms de créateurs, d'architectes et de références ; un carnet d'adresse de visites intéressantes est également tenu
- Visite et analyse de lieux intéressants.

Modalités d'évaluation

Examen en fin d'année portant d'une part sur la connaissance de la matière vue, d'autre part sur l'aptitude à l'analyse de l'architecture sur base des acquis du cours.

2023-2024

Option

Création d'intérieurs

Cours

Techniques et technologies/Construction

Enseignant(s)

Patrick Adam

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

45h

Périodicité

Annuelle

Code

CS13

Unité d'enseignement

UE29

Langue (s)

Français

Prérequis

UE4

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

Le projet est d'apporter aux étudiants les notions techniques et créatives dans leurs projets personnels qu'ils développent en atelier.

Les problématiques rencontrées dans leurs propres conceptions sont mises en rapport direct avec les différents cours techniques que les étudiants ont reçus lors des 2 années précédentes et de l'année en cours.

Avec en trame de fond les différentes réponses qui ont été apportées depuis des siècles par les constructeurs aux questions de stabilité des bâtiments, de protection aux intempéries, et de confort, les projets sont abordés sous un angle innovant, en laissant l'étudiant mener sa propre réflexion tout en le guidant avec rigueur.

Activités d'apprentissage

Ces objectifs s'appliquent ici aux matières suivantes :

- Gros-œuvre, fondations,
- Structures,
- Murs, maçonneries, murs en ossature bois.
- Techniques d'isolation, problèmes d'humidité,
- Planchers monolithiques, préfabriqués, semi-préfabriqués, planchers bois,
- Charpentes bois : à pannes, à chevrons, détails d'isolation,
- Toitures plates,
- Couverture + détails,
- Escaliers, rampes,
- Ouvertures : portes, fenêtres, détails de construction, détails,
- Parachèvement : doublages, cloisons, carrelage,
- Éclairage et électricité du bâtiment,
- Acoustique du bâtiment

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Mon projet pédagogique s'articule principalement autour de deux pôles :
L'intégration des techniques « théoriques » dans leurs projets personnels
Le respect de la créativité de l'étudiant.

Cet apprentissage est à placer dans la perspective d'un emploi futur, lequel demandera une rigueur bien concrète. Le jeune architecte d'intérieur devra être capable de s'intégrer dans une équipe constituée d'architectes, d'ingénieurs, et autres corps de métier.

La concrétisation des techniques enseignées passera par une approche intuitive et visuelle de ces dernières : Assemblage d'éléments simples à manipuler, visualisation de photographies de projets réels.

L'ensemble de ces connaissances constituera la fondation solide de la formation de l'Architecte d'intérieur, sans entraver son potentiel créatif.

Modalités d'évaluation

Intégration des détails techniques dans leur projet de fin d'année.

Cotation donnée sur la pertinence des détails présentés lors du (ou avant le) jury.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Techniques
technologies/Pratique
professionnelle

Enseignant(s)

Caroline Cogneau

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

60h

Périodicité

Annuelle

Code

CT13

Unité d'enseignement

UE21

Langue (s)

Français

Prérequis

Cours techniques des blocs
1 et 2

Corequis

Cours équipement
dubâtiment du bloc
3

Acquis d'apprentissage spécifique

- Préparation à l'entrée dans le monde du travail
- Logique constructive
- Sens du détail en architecture intérieure
- Créativité au niveau technique
- Prise de conscience du lien primordial qui unit technique et esthétique.

Activités d'apprentissage

Le cours de construction est envisagé essentiellement sous l'angle de la pratique professionnelle.

Généralités :

- Explication des documents administratifs de base : structure d'un cahier des charges, les différents métrés, notions de planning...
- Relations avec les entreprises et les clients
- Étude de cas : Analyse d'un dossier dans sa globalité et suivi d'un chantier en temps réel (projection de photos) :
 - Analyse du programme, des caractéristiques du lieu et du concept du projet. – compréhension d'un relevé de géomètre
 - Etude des différents éléments du projet selon l'évolution du chantier : éléments de stabilité, sol, cloisonnement, faux plafond, châssis, portes...
 - Analyse des plans d'électricité (notions de qualité d'éclairage), plomberie, chauffage, air conditionné
 - Etude de plans de mobilier intégré et autonome

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Suivi d'un chantier d'architecture intérieure en temps réel par le biais :

- De l'analyse de photos de l'évolution du chantier
- De visites de ce chantier ou de lieu caractérisé par la qualité du détail
- Analyse des documents professionnels : ceux de l'architecte, de l'architecte d'intérieur, de l'ingénieur.

Modalités d'évaluation

Constitution d'un dossier d'exécution à caractère professionnel portant sur l'aménagement d'un petit espace (plans et coupes à 5%, plan électricité chauffage, menuiseries, documentation choix des matériaux, luminaires etc.) ou examen théorique.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Dessin d'architecture

Enseignant(s)

Christophe Lezaire

Anne Bonnier

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

60h

Périodicité

Annuelle

Code

DL13

Unité d'enseignement

UE19

Langue (s)

Français

Prérequis

UE9

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

L'étudiant :

- Réalisera un book professionnel comprenant la présentation de son travail personnel issu de l'atelier AM.
- Développera une thématique personnelle.
- Inscrit son travail dans une démarche contemporaine.
- Transposera et respectera l'évolution de son travail réalisé à l'atelier durant les 3 années.
- Effectuera des interventions plastiques « installations » dans un espace réel en se servant de tout son corpus de recherches.

Activités d'apprentissage

- Recherches sous forme de projets en s'interrogeant et en expérimentant, le format, la couverture, la reliure, la typographie, la mise en page, la qualité du papier, les motifs et les couleurs, le choix des textes et des reproductions de ses travaux. Suite à cette recherche, il déterminera et justifiera ses choix afin de réaliser son book de fin d'étude.
- Dans le cadre de son travail personnel en aménagement, l'étudiant proposera un ensemble diversifié de recherches plastiques en se focalisant sur les couleurs, les matières, les motifs, les formes, les volumes et le mobilier. Il effectuera des mises en situation dans ses maquettes afin d'obtenir une certaine « harmonie ».

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

- Méthode active : travaux pratiques réalisés en cours et à domicile
- Méthode socratique : dialogues individuels et collectifs
- Pédagogie différenciée

Modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule en continue :

Cotations :

- 40% décembre
- 60% juin.

Option
Création d'intérieurs

Cours
Techniques et technologies
II/Équipement du Bâtiment

Enseignant(s)
Patrick Adam

Année
BAC 3

Crédits ECTS
3

Volume horaire
60h

Périodicité
Annuelle

Code
EB13

Unité d'enseignement
UE22

Langue (s)
Français

Prérequis
UE4

Corequis
/

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de la première année, l'étudiant aura acquis :

- Le cours fera comprendre aux étudiants les différents systèmes de chauffage, ainsi que les différents facteurs intervenant dans les déperditions et les apports thermiques ; le cours leur permettra d'appréhender tout nouveau projet ou projet de rénovation en tenant compte des apports de chaleur et des contraintes liées à la mise en place de l'isolation dans un bâtiment.

Activités d'apprentissage

Ces objectifs s'appliquent ici aux matières suivantes :

- Confort thermique dans le logement.
- Hygrométrie de l'air : diagramme de l'air humide - augmenter et diminuer le taux hygrométrique, point de rosée, pare-vapeur, ponts thermiques, condensation.
- Isolation thermique d'un bâtiment : en général - les matériaux isolants thermiquement - les murs double-parois calcul d'une isolation - le pare-vapeur
- Calcul des déperditions Paroi monolithique – Paroi composée – fenêtres et châssis.
- Ventilation et pertes de chauffage par ventilation - Calcul du coefficient G.
- Systèmes de chauffage : Les chaudières mazout et gaz – distribution de la chaleur dans une maison régulation des températures – Production d'eau chaude sanitaire
- Chauffages indépendants / Poêles à bois – Chaudières bois
- Énergie solaire : panneaux solaires - production d'eau chaude - étude de cas.
- Pompe à chaleur – Géothermie : principe - réversibilité - étude de cas.
- Maisons passives : Principe, Label, valeurs à respecter, effet tunnel.
- Constructions bioclimatiques : Principes, compacité, apports solaires.
- Puits canadien/puits provençal.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Le projet pédagogique s'articule principalement autour de trois pôles :

- La rigueur de l'apprentissage est indispensable à l'assimilation d'un savoir technique. Cet apprentissage est à placer dans la perspective d'un emploi futur, lequel demandera une rigueur bien concrète. Le jeune architecte d'intérieur devra être capable de s'intégrer dans une équipe constituée d'architectes, d'ingénieurs, et autres corps de métier.
- La concrétisation des techniques enseignées passera par une approche intuitive et visuelle de ces dernières : Assemblage d'éléments simples à manipuler, visualisation de photographies de projets réels.
- Le respect de la sensibilité créative de l'étudiant est essentiel : Il conviendra aux professeurs de cours techniques de considérer cette donnée pour appréhender l'étudiant de manière pragmatique et

sensible, laissant libre cours à son intuition. Un apprentissage basé sur l'expérimentation lui donnera les outils nécessaires à une étude intuitive et analytique de ses futurs projets.

Modalités d'évaluation

Examen écrit en janvier +/- 50 % du total de l'année.

Examen écrit en juin +/- 50 % du total de l'année.

Option

Création d'intérieurs

Cours

Histoire et actualités des arts : 19^{ème} et 20^{ème} siècle

Enseignant(s)

Jean-Paul Jacquet

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

45h

Périodicité

Quadrimestrielle

Code

HS13

Unité d'enseignement

UE23

Langue (s)

Français

Prérequis

/

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

Analyse de la situation post-moderne en art.

Activités d'apprentissage

Sur une période allant de 1945 aux années 80, ce cours d'histoire de l'art reprend l'arborescence, la structure moderne par excellence pour parcourir l'écheveau post-moderne ; prémisse de l'art contemporain, basant l'étude sur les arts plastiques, ce cours reprend toutes les tendances esthétiques de l'après-guerre en Europe et aux États-Unis.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Cours théorique ex-cathedra

Modalités d'évaluation

Travail à remettre

Option

Création d'intérieurs

Cours

Suivi de mémoire/théorie

Enseignant(s)

Fabrice Sabatier

Année

BAC 3

Crédits ECTS

5

Volume horaire

45h

Périodicité

Annuelle

Code

ME13

Unité d'enseignement

UE28

Langue (s)

Français

Prérequis

/

Corequis

UE28 – Jury artistique

Acquis d'apprentissage spécifique

- Savoir tisser des liens entre différentes formes de connaissances et de savoirs (théoriques, critiques, sensibles) ;
- Faire émerger des questionnements qui prennent racines dans le travail artistique, les nourrir par de la documentation et des méthodes de recherche ;
- Acquérir une capacité critique par rapport à son travail et aux ressources extérieures ;
- Distinguer les différents types de sources, les citer correctement et construire une bibliographie cohérente ;
- Construire un discours écrit structuré témoignant d'une capacité d'analyse et de synthèse ;
- Développer une autonomie et une méthode de travail personnelle.

Activités d'apprentissages

- L'étudiant-es choisi un sujet qui trouve son origine dans sa pratique artistique et son travail de fin d'étude ;
- Il ou elle effectue des recherches documentaires pour nourrir sa réflexion et mettre en perspective sa pratique par rapport à ses références ;
- Il ou elle cadre ses intentions et structure son raisonnement à travers des exercices d'écriture.
- Il ou elle rédige un rapport écrit témoignant de ses recherches et de la façon dont celles-ci nourrissent sa pratique artistique et faisant preuve d'un recul critique par rapport à son travail.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours alterne :

- Des apports théoriques et méthodologiques, en classe entière, permettant aux étudiant-es de saisir les enjeux du mémoire et la démarche à suivre pour construire un rapport écrit qui rende compte d'une pensée structurée ;
- Des exercices, graphiques et d'écriture, principalement réalisés en classe, permettant aux étudiant-es de cerner leurs intentions, de délimiter progressivement leur sujet, de rassembler de la documentation et d'en extraire des questions, des enjeux et des réflexions ;
- Des discussions individuelles ou en petits groupes afin d'accompagner l'ensemble du processus (du choix du sujet à la rédaction).

Modalités d'évaluation

Évaluation du rapport écrit par un jury.

Parmi les critères d'évaluation du mémoire final :

Problématisation / justesse du questionnement (Précision et pertinence) ;

Exploration / Recherche et documentation (Richesse et appropriation des références théoriques et artistiques) ;

Développement / Qualité et progression de la réflexion (Structure du discours, articulation des savoirs théoriques, critiques et sensibles) ;

Positionnement / Regard personnel (Capacité critique, capacité à énoncer un point de vue personnel, appropriation du sujet, originalité de l'approche) ;

Cohérence / Ouverture sur le projet artistique (Articulation des questionnements théoriques à des enjeux issus de la pratique artistique de l'étudiant.e.) ;

Rédaction / Qualité d'écriture (Clarté, style, orthographe, syntaxe) ;

Présentation / Approche graphique et visuelle (Images, mise-en-page, lisibilité).

Option

Création d'intérieurs

Cours

Sociologie

Enseignant(s)

Jean-Paul Jacquet

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

45h

Périodicité

Quadrimestrielle

Code

SO13

Unité d'enseignement

UE26

Langue (s)

Français

Prérequis

/

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

Sensibiliser et chercher à comprendre la fonction de l'œuvre d'art à travers la compréhension de ceux qui l'on créée et de ceux qui la présente.

Etudier ses relations avec les sphères politiques et celles du commerce.

Expliquer l'œuvre d'art en cernant comment le public la reçoit et la perçoit.

Activités d'apprentissage

Première partie : Histoire du statut de l'artiste et des systèmes de présentation de l'objet artistique, du lieu de culte aux institutions muséales, de l'antiquité à la période contemporaine.

Deuxième partie : Analyse des différentes sphères du domaine des arts plastiques ; l'artiste, les pouvoirs publics, le marché de l'art, les galeries, les grandes expositions, les lieux alternatifs, la presse écrite et audiovisuelle. Si ces analyses relèvent d'une synthèse des écoles de sociologie, on pourra néanmoins y remarquer une prédominance sur l'approche de Pierre Bourdieu, modèle du genre avec, entre autres, son ouvrage sur Manet, analyse la plus probante d'une sociologie de l'art.

Troisième partie : Un travail sur le terrain, sur base de rencontres – entrevues avec des protagonistes du monde de l'art sera demandé aux étudiants ayant pour but l'analyse d'une des sphères de production ou de réception de l'objet artistique.

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

Cours théorique ex-cathedra

Modalités d'évaluation

Travail à remettre

Option

Création d'Intérieurs

Cours

Sciences humaines et
sociales/
Littérature

Enseignant(s)

Dominique Moreau

Année

BAC 3

Crédits ECTS

3

Volume horaire

45h

Périodicité

Quadrimestrielle

Code

LI13

Unité d'enseignement

UE25

Langue (s)

Français

Prérequis

/

Corequis

/

Acquis d'apprentissage spécifique

L'étudiant(e) :

- Définit les notions de littérature, récit, mythe, poétique, imaginaire ;
- Développe sa culture littéraire ;
- Situe une production littéraire dans un contexte socio-historique, culturel et artistique ;
- Corrèle des productions littéraires et artistiques contemporaines par l'analyse critique ;
- Exerce son esprit critique à travers et à propos de lectures recommandées ;
- Contribue à la réflexion de la classe et partage ses questionnements et expériences ;
- Par sa propre pratique, apprend et constate qu'il sait écrire.

Activités d'apprentissage

Thématique fixée pour l'année : Cartographie du Nous.

Partie théorique (cadres littéraire, sociologique et artistique contemporains) et partie analytique (lectures et commentaires d'extraits d'œuvres contemporaines parmi les genres suivants : roman, poésie, théâtre, nouvelles, de films et d'entretiens audio sur la littérature contemporaine). L'analyse d'extrait de textes fournis et lus est encadrée par un appareil critique sélectif et contemporain examinant de plus près l'imaginaire, la problématique et le langage de chaque écrivain, en soulignant les rapports transversaux qu'entretiennent ces textes avec les autres arts, les sciences humaines, les questions d'actualité, afin d'ouvrir la réflexion sur la question du récit fondant une société.

Partie pratique : tentative d'écriture collective d'un récit nouveau pour un possible avenir souhaitable, en particulier pour les jeunes générations

Méthodes d'enseignements et d'apprentissages

- Cours magistral avec supports multimédia / Lecture et analyse de textes / Analyses collectives et débats.
- Séances d'exercices d'écriture guidées par la professeure et en mode workshop avec l'intervention d'un auteur de poésie.

Modalités d'évaluation

Remise d'un travail écrit pour la session suivant la fin du cours.

Critères d'évaluation :

Respect du délai et des consignes.

Implication personnelle.

Qualité de la recherche et du document final remis : justesse de la réflexion, qualité rédactionnelle.

Tout plagiat avéré est sanctionné d'échec.

Pondération sur 20 points :

Document écrit et qualité de la recherche / 15 points

Présence aux séances de cours / 5 points